

Accueil / France - Monde / Environnement

CéléWatt dévoile son projet de 3e parc solaire citoyen à Livernon

ABONNÉS 



Jean-Luc Vallet, Philippe Bagréaux et Bertrand Delpuech en visite sur le terrain. / DDM - A.L.

    

Environnement, Énergie, Lot

Publié le 17/03/2024 à 18:01

Audrey Lecomte



Écouter cet article

Powered by ETX Studio

00:00/04:05

Après Brengues et Carayac, la société coopérative CéléWatt implantée dans le Grand Figeac depuis 2017 envisage la création d'un 3e parc solaire à Livernon. En parallèle, un 4e projet est à l'étude à Limogne.

Créée en 2017, la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) CéléWatt, forte aujourd'hui de 572 sociétaires, gagne du terrain. Ce projet 100% local mobilise les énergies avec l'objectif d'essaimer sur le territoire une grappe de petits parcs solaires citoyens, le long de la Vallée du Célé et sur les causses environnants. L'initiative portée par des habitants qui gèrent bénévolement la structure séduit et a fait ses preuves. Déjà deux parcs sont en production : **le premier est en service sur les hauteurs de Brengues depuis 2018** et le second situé sur la

commune de **Carayac est lancé depuis avril 2021.**

Après des mois de recherche pour implanter son 3^e parc solaire, CéléWatt se réjouit d'avoir été sollicité par une famille d'éleveurs ovins de Livernon. Située à l'entrée de la commune, au bord du chemin qui relie le Mas de Janduret au menhir de Bélinac, la parcelle semble cocher tous les critères pour l'implantation d'une nouvelle installation. Sur place, les trois vice-présidents de CéléWatt Philippe Bagréaux, Bertrand Delpéuch et Jean-Luc Vallet, également maire de Brengues, soulignent les atouts du terrain proposé. "Il s'agit d'une parcelle de parcours qui n'est pas labourée où les éleveurs font pâturer et passer leur troupeau. L'emplacement est très intéressant parce qu'il n'y a pas de riverains autour, aucun vis-à-vis et qu'il n'y a pas de terrassement nécessaire. Il ne faudra pas couper d'arbres, seulement des repousses. Le terrain est déjà clôturé. Son orientation aussi est idéale. Et le premier critère est la proximité au raccordement. Pour nos petits parcs de moins d'1MWc, cela représente un coût trop important sinon".

A lire aussi : Lot : une nouvelle présidente à la tête de la coopérative CéléWatt en quête d'un terrain pour son 3e parc solaire

Sur cette parcelle qui s'étend sur 11 000 m², les panneaux doivent couvrir une surface limitée de 2200 m², soit un tiers d'un terrain de foot. "Le projet est plus important que le parc de Brengues d'une puissance de 250 kWc et que celui de Carayac 300 kWc, ici la puissance prévue est de 560 kWc, soit une production annuelle attendue d'environ 700 000 kWc" précise Bertrand Delpéuch. **Comme à Carayac, les supports des panneaux solaires seront en bois issus de productions locales.** Un procédé totalement innovant développé et mis en œuvre par l'entreprise Mécojit basée à Capdenac-Gare.

Comme à Carayac, les panneaux du parc de Livernon seront en bois produits localement dans le Lot. / DDM - A.L. archives

Une réunion publique prévue vendredi 22 mars à Livernon

À l'étude depuis six mois, ce projet de parc à Livernon sera présenté vendredi 22 mars lors d'une réunion publique organisée à 20h30 à la salle des fêtes. L'occasion pour les représentants de CéléWatt d'expliquer leur démarche et de répondre à toutes les questions. "Nous ferons ensuite une réunion plus spécifique avec les riverains. Nous avons engagé les démarches administratives et pris contact en amont avec l'architecte des Bâtiments de France par rapport à la proximité avec le menhir. Nous avons fait passer un expert biologiste, botaniste et écologue également. Ce qui est intéressant avec nos petites installations est que le projet va assez vite. Ce sont toujours des procédures légères qui ne nécessitent qu'une déclaration préalable de travaux" expliquent les responsables de la société coopérative qui espèrent lancer le projet en 2025.

L'investissement global est estimé à 525 000 € HT. "Nous allons continuer de proposer aux habitants de prendre des parts et de mettre en commun l'épargne citoyenne. Nos deux parcs ont été financés sur nos fonds propres. Nous sommes un peu un OVNI en termes de mobilisation de l'épargne locale mais depuis le début de l'aventure, nous avons fait beaucoup, beaucoup de réunions et de communication. Les gens savent qui nous sommes et beaucoup de sociétaires souscrivent une nouvelle fois. Nous allons développer d'autres moyens de financement". Un nouveau défi pour CéléWatt qui travaille en parallèle sur l'implantation d'un autre parc envisagé sur une parcelle communale de la zone d'activités de Limogne.

A lire aussi : La France des solutions : dans le Lot, CéléWatt fait pousser des parcs solaires citoyens

[Voir les commentaires](#)

Réagir

